

Le 13/06/2023

A M. Vincini, Président du Conseil départemental de Haute-Garonne, S/C de M. Couliou, Principal du collège Saint-Simon

Monsieur,

Depuis le début de l'année scolaire au collège Saint-Simon, nous, professionnels de l'éducation, subissons les effets délétères de moyens éducatifs et matériels insuffisants pour assurer la réussite de tous nos élèves. Bien que nous saluons la qualité du bâti du nouveau collège, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

- Une salle informatique unique ne permet pas de répondre aux préconisations des programmes en terme d'utilisation des outils informatiques. Afin que ceux-ci soient justement des outils, et pas une fin en soit, il faut que nous puissions alterner rapidement leur utilisation avec celle des autres méthodes plus classiques au sein des séquences d'apprentissage. Aussi, nous demandons l'équipement de 15 postes informatiques au moins par salle de classe.
- Le labo de langue n'est pas équipé : il ne présente aucune des caractéristiques d'un labo de langue.
- La salle affectée aux UPE2A doit être équipée de postes informatiques afin de garantir la mise en place d'apprentissages différenciés adaptés au niveau de chaque élève.
- Respecter les élèves et leur fournir de bonnes conditions d'apprentissage, c'est d'abord avoir un collège propre. Les agentes techniques fournissent un travail remarquable, mais sont confrontées à un manque de personnel qui a un effet direct sur leurs conditions de travail. Il faut de manière urgente l'affectation d'un ou d'une agente supplémentaire afin de pouvoir assurer dans de bonnes conditions l'accueil des élèves, ainsi qu'un poste en cuisine.
- Les agents et agentes en arrêt ou en formation doivent être systématiquement remplacés, ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Les agentes et agents doivent pouvoir accéder rapidement et à leur demande à la médecine préventive, notamment pour la prise en compte de situations de handicap. Il est inacceptable qu'un agent attende depuis un an un rendez-vous qu'il a demandé.

Pour faire réussir le projet « mixité », il faut prendre en compte les besoins exprimés par les professionnels sur le terrain, formés et expérimentés. Il faut aussi penser la temporalité : un tel projet ne peut se mettre en place que de manière progressive. Ne pas doter de moyens supplémentaires spécifiques un nouveau collège dans le cadre de ce projet ambitieux n'offre pas les conditions de sa réussite, et tout simplement de celle de tous nos élèves.

Les personnels du collège Saint-Simon mobilisés ce mardi 13 juin.